World Wide Views on Biodiversity

“ Grand débat citoyen mondial sur la biodiversité ”

Contexte et objectifs

Un grand débat citoyen mondial sur la biodiversité*, le *World Wide Views on Biodiversity (WWViews)*, s'est tenu le 15 septembre 2012 dans 34 réunions réparties dans 25 pays sur cinq continents. Trois mille citoyennes et citoyens (de seize ans et plus) réunis dans leur pays respectif ont participé à cette journée d'information et d'échange sur des questions liées aux enjeux de la biodiversité et faisant actuellement l'objet de négociations à l'échelle internationale. Les participants ont été choisis pour refléter la diversité démographique des pays et régions participant au débat. Il s'agissait de la deuxième consultation citoyenne de ce type et l'objectif est de donner aux citoyens une plateforme pour affirmer leurs opinions sur la façon de traiter politiquement le déclin de la biodiversité. La première consultation, organisée en 2009, avait pour objet le réchauffement climatique.

En France, deux régions ont porté la démarche, parmi lesquelles le Nord - Pas-de-Calais. À Lille, une cinquantaine de personnes ont participé au débat. Plusieurs objectifs sont recherchés dans cette démarche :

- sensibiliser les citoyens aux valeurs de la biodiversité et les inclure dans les discussions internationales de manière structurée ;
- connaître l'opinion des citoyens à travers le monde et produire des résultats comparables ;
- faire remonter les résultats aux décideurs et aux politiques et ainsi leur donner une meilleure base pour prendre des décisions en phase avec l'opinion publique.

Méthode

Ce débat a été organisé au niveau mondial par le *Danish Board of Technology*, en partenariat avec l'Organisation des Nations-Unies (ONU), dans le but de transmettre les points de vue des citoyens lors de la Conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique (CDB)* qui s'est tenue à Hyderabad (Inde) du 8 au 19 octobre 2012. Dans le Nord – Pas-de-Calais, le débat a été co-organisé par l'Observatoire régional de la biodiversité, le Conseil régional et l'agence de conseil en démarches participatives Missions Publiques[1]. Au total 51 citoyens, recrutés via la presse, les réseaux de partenariats ou sociaux et tirés au sort dans un groupe répondant à certains critères, ont participé à ce débat. Le panel de citoyens se devait d'être représentatif de la population de la région : être des citoyens ordinaires, ni élus, ni spécialistes de ces questions. Néanmoins, certains biais, dûs au faible nombre de volontaires dans le Nord - Pas-de-Calais, existent. Ainsi, 13,7 % des participants étaient engagés dans des associations environnementalistes, alors que la proportion régionale était de 1 % en 2004 selon l'INSEE).

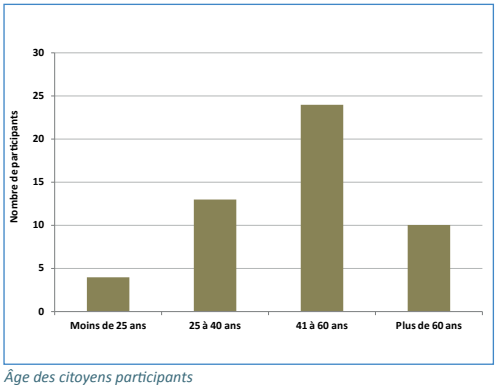

Âge des citoyens participants

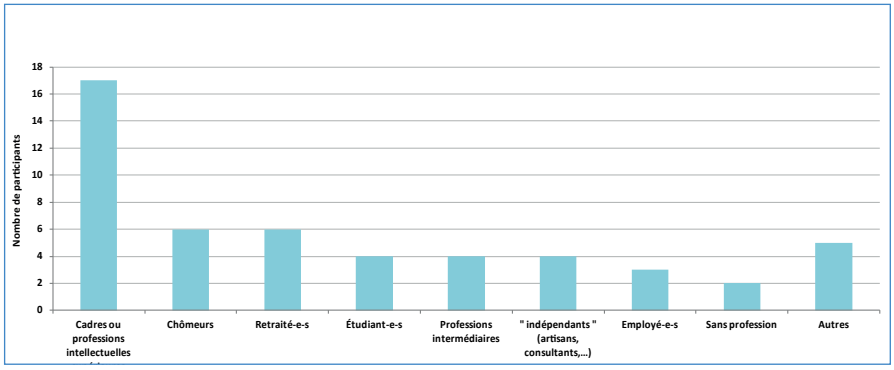

Catégories socio-professionnelles participants

[1] *L'agence Missions Publiques est le partenaire du* Danish Board of Technology *pour la France. Cette journée a aussi été organisée en partenariat avec la Fondation Hulot pour la Nature et l'Homme et Terra Eco.*

L'organisation s'est faite en plusieurs étapes. Quelques semaines avant l'événement, les citoyens participants ont reçu un livret présentant les enjeux de la biodiversité, puis ont visionné, le jour de la réunion, quatre vidéos : introduction à la biodiversité, la biodiversité terrestre, la biodiversité marine et le partage des avantages et des responsabilités. Ces quatre vidéos ont été visionnées dans l'ensemble des pays participants. La région organisatrice pouvait toutefois ajouter un sixième thème de portée nationale ou locale. Bien que cette séquence ait été facultative dans le protocole international, les participants de la région, scindés en deux groupes, avaient à traiter deux questions fermées, puis le groupe, dans son intégralité, traitait une question ouverte.

Les citoyens participants ont ensuite été invités à discuter et voter de façon anonyme sur une série de questions prédéfinies. Pour les cinq premiers thèmes, ces questions étaient communes à l'ensemble des pays, offrant ainsi des résultats comparables. Au total, 22 questions ont été posées (dont quatre spécifiques à la région).

Liste des thèmes et questions communs à l'ensemble des pays participants :

Introduction à la biodiversité (4 questions)

- Dans quelle mesure vous sentiez-vous à l'aise avec le sujet de la biodiversité avant de participer au *WWViews* ?
- Dans quelle mesure vous sentez-vous à l'aise avec le sujet maintenant ?
- Qui, à votre avis, est particulièrement affecté par la perte de biodiversité aujourd'hui ?
- La perte de biodiversité est l'un des nombreux sujets à propos duquel les gens peuvent se sentir concernés. À quel point vous sentez-vous concerné(e) par la perte de biodiversité ?

La biodiversité terrestre (3 questions)

- Si un conflit émerge entre des intérêts économiques existants et l'établissement de nouvelles aires protégées, qu'est-ce qui, selon vous, devrait avoir la priorité ?
- Laquelle des mesures suivantes préférez-vous afin d'assurer la protection des zones naturelles dans votre pays ?
- Quelle est pour vous la stratégie globale la plus prometteuse afin de satisfaire la demande future de nourriture tout en protégeant la biodiversité ?

La biodiversité marine (3 questions)

- Les primes et les subventions qui mènent à la surpêche devraient-elles être abolies ?
- Qui devrait payer pour la protection des récifs coralliens ?
- Un nouvel accord international devrait-il être signé afin de créer plus d'aires marines protégées en haute mer ?

Partage des responsabilités et des avantages (3 questions)

- Qui devrait apporter les moyens financiers pour la protection de la biodiversité dans les pays en développement ?
- Les utilisateurs de collections d'espèces existantes d'animaux, de plantes et de micro-organismes devraient-ils partager les bénéfices avec les pays d'origine si les espèces ont été collectées avant l'entrée en vigueur du protocole de Nagoya ?
- Les utilisateurs de ressources génétiques provenant de la haute mer devraient-ils payer une redevance, un droit à la biodiversité globale afin d'être autorisés à les utiliser ?

Évaluation (5 questions)

- Le livret d'information et les vidéos étaient-ils équilibrés et informatifs ?
- Des opinions différentes et opposées ont-elles été présentées et mises en débat à votre table ?
- Êtes-vous globalement satisfait(e) de l'organisation du WWViews dans votre pays ?
- Pensez-vous que les résultats du WWViews seront utilisés de manière utile dans la prise de décisions politiques concernant la biodiversité ?
- Faudrait-il organiser dans le futur d'autres processus de participation mondiale, tel que le WWViews sur des sujets différents et / ou similaires ?

Thème et questions spécifiques à la région Nord – Pas-de-Calais :

Biodiversité à l'échelle de la région (4 questions)

- Afin de réduire les impacts négatifs sur la biodiversité, quelles mesures faudrait-il prendre pour que les citoyens et acteurs privés et publics du Nord - Pas-de-Calais (collectivités, entreprises, etc.) modifient leur mode de vie et leur façon d'agir ?
- Pour protéger et développer la biodiversité dans le Nord-Pas-de-Calais… (cinq choix d'actions proposées)
- Faudrait-il développer les surfaces de forêts, les espaces boisés et les plantations d'arbres (haies bocagères, arbres dans les champs, agroforesterie, arbres en ville, etc.) dans le Nord-Pas-de-Calais ? Et quelles seraient les solutions à privilégier pour y parvenir ?
- Biodiversité et mode d'occupation des sols étant liés, que conviendrait-il de faire pour préserver la biodiversité dans le Nord-Pas-de-Calais ?

Résultats[1]

Seuls 16 % des citoyens participant au débat ont déclaré n'avoir pas ou très peu de connaissances de la biodiversité avant de participer à ces journées et de visionner les vidéos thématiques. À l'inverse, 84 %, se sont déclarés familiers du sujet, dont 44 % ont affiché de bonnes connaissances avant de rejoindre la réunion. Il est à noter que cette représentativité est plus importante que dans le reste du monde où plus de 30 % des participants ne connaissaient pas ou peu le sujet. Cette différence est bien évidemment à rapprocher de l'échantillon qui présentait une part non négligeable de personnes engagées dans des associations environnementalistes.
À l'image du reste du monde, les participants du Nord - Pas-de-Calais ont exprimé une vive préoccupation concernant la perte de la biodiversité (98 %).

La perte de biodiversité est l'un des nombreux sujets à propos duquel les gens peuvent se sentir concernés. À quel point vous sentez-vous concerné-e par la perte de biodiversité ?

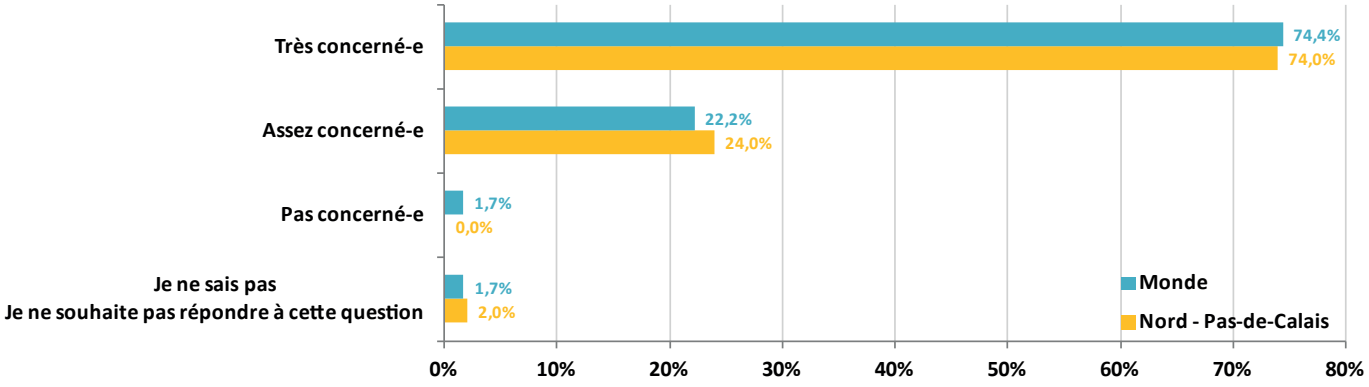

Néanmoins, cette perte de biodiversité semble – selon eux – moins affecter leur pays et leur région. Même si neuf participants sur dix s'accordent sur le fait que cette perte affecte la plupart des habitants de la planète (88 %), ils ne sont qu'une minorité à estimer que leur environnement proche subit une baisse de la biodiversité (10 % leur pays et 8 % leur ville ou village, contre respectivement 42,1 % et 27,6 % pour l'ensemble des pays sondés). Ils sont 14 % à se sentir personnellement touchés.

Qui, à votre avis, est particulièrement affecté par la perte de biodiversité aujourd'hui ?

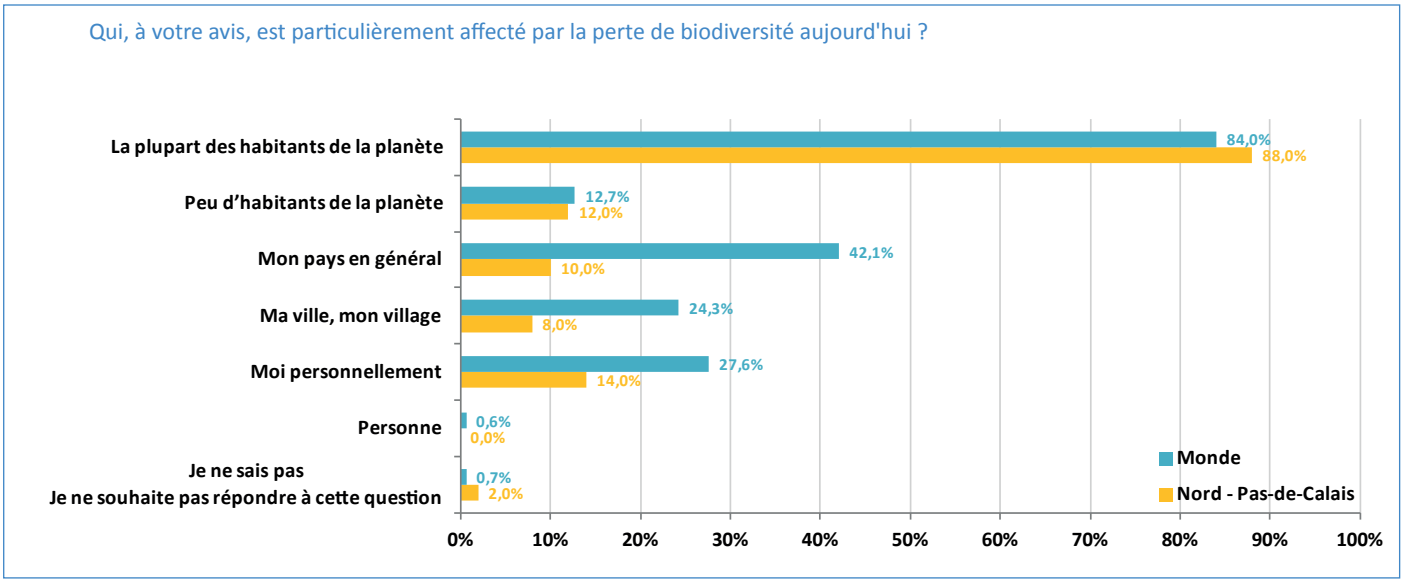

[1] *En raison du grand nombre de questions, les résultats ne peuvent tous être détaillés, mais l'enquête et les résultats par pays sont disponibles sur le site : http://biodiversity.wwviews.org/the-results.*

Synthèse des résultats portant sur les questions de thématiques mondiales

Cette préoccupation citoyenne se reflète clairement dans les différents votes. Les grandes tendances suivantes se sont dégagées :

- au total, **78 % des participants du Nord - Pas-de-Calais estiment que la création de nouvelles aires protégées doit prévaloir sur les intérêts économiques**, à moins que ceux-ci soient d'une importance majeure, et 40 % jugent même que les aires protégées devraient avoir la priorité absolue en toutes circonstances. Ces résultats indiquent, malgré la crise économique, un soutien fort du public vis-à-vis de l'accroissement de la superficie des terres protégées ;
- dans l'ensemble, **les citoyens appuient la protection des espaces naturels**. Alors que les participants pouvaient indiquer qu'aucune des mesures proposées ne les satisfaisait, personne n'a fait ce choix. Néanmoins, dans la région, les avis sont relativement partagés quant aux moyens pour y parvenir. L'éducation du public - que ce soit des enfants à l'école ou le public en général - est soutenue par 84 % des votes (cette mesure est en moyenne plébiscitée à plus 72 % dans l'ensemble des pays), 76 % des citoyens du Nord – Pas-de-Calais se sont déclarés en faveur de la mise en œuvre de mesures incitatives, 62 % pour l'intégration des questions de biodiversité dans les différentes politiques publiques et un peu moins de la moitié des votes se dit en faveur d'une meilleure application des lois existantes (42 % des votes exprimés par les citoyens européens). Seuls 22 % des votes se sont portés sur l'adoption de législations nationales plus strictes pour protéger les espaces naturels ;

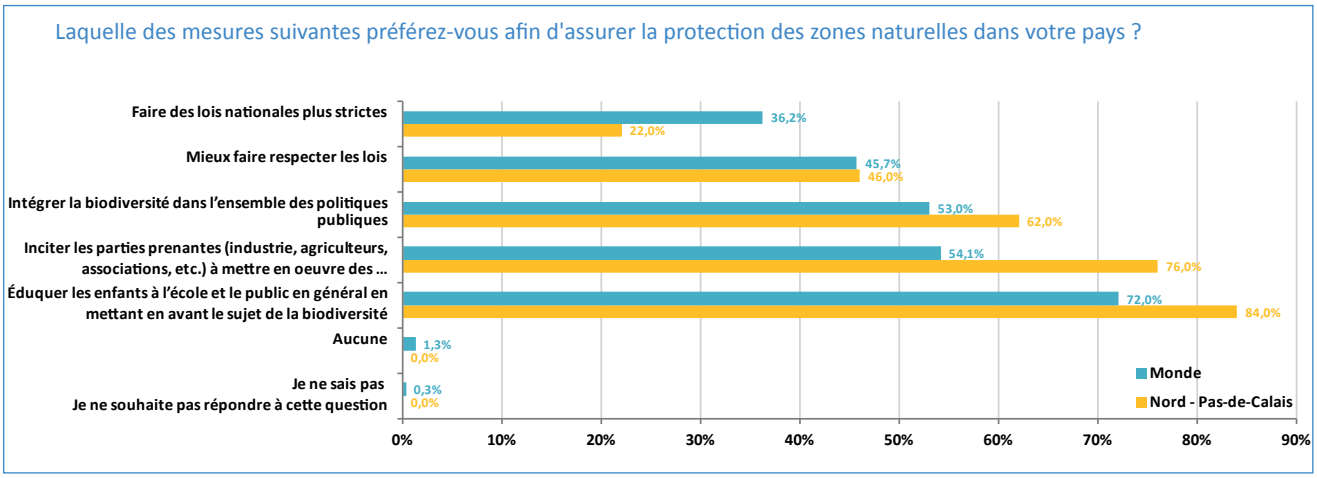

- à la question " *Quelle est pour vous la stratégie globale la plus prometteuse afin de satisfaire la demande future de nourriture tout en protégeant la biodiversité ?* ", la majorité des participants du Nord - Pas-de-Calais pense que **la réduction de la consommation de viande permettrait de répondre aux futurs besoins alimentaires** (77 %) et se montrent, par contre, réticents vis-à-vis de l'intensification de la production agricole sur les terres exploitées (14,6 %) ;
- à la question " *Les primes et les subventions qui mènent à la surpêche devraient-elles être abolies ?* ", l'ensemble des participants du Nord - Pas-de-Calais estime que **ces incitations et subventions conduisant à la surpêche devraient être supprimées**. Toutefois, les personnes concernées doivent soit avoir le temps de s'adapter (42 %), soit bénéficier d'indemnisations pour modifier leur activité (42 %). En outre, 88 % des participants du Nord - Pas-de-Calais (contre 91 % à l'échelle mondiale) ont voté de façon unanime en faveur de la création de nouvelles aires marines protégées en haute mer ;
- il y a **une volonté généralisée de partager les coûts de la protection de la biodiversité**. Il est généralement admis que les pays industrialisés (avis partagé par près de la moitié des participants), les entreprises commerciales et les consommateurs (28 %) devraient assumer une partie importante de ces coûts. À l'exemple de la protection des récifs coralliens qui apparaît pour 84 % des participants régionaux comme une responsabilité à partager. Néanmoins, comparativement aux votes de l'ensemble des pays du monde, les participants de la région Nord - Pas-de-Calais se sont montrés plus réservés. Au niveau mondial, 67 % des citoyens se prononcent pour un engagement plus fort des pays industrialisés ;

- une forte proportion de citoyens du Nord - Pas-de-Calais pense que les bénéfices engrangés par des ressources génétiques (animales, végétales ou micro-organiques) devraient être partagés avec les pays d'où sont extraites ces ressources, même si celles-ci ont été collectées avant l'entrée en vigueur du protocole de Nagoya. Ainsi, les trois quarts des participants plaident pour une rétroactivité du protocole de Nagoya. Enfin, il est à noter un soutien massif en faveur de l'introduction d'une taxe sur l'utilisation des ressources génétiques en haute mer (88 % pour les participants du Nord - Pas-de-Calais et 85 % à l'échelle mondiale). Cet appui va dans le sens d'une plus forte réglementation internationale.

Synthèse des résultats des séquences régionales : questions fermées

1. Afin de réduire les impacts négatifs sur la biodiversité, quelles mesures faudrait-il prendre pour que les citoyens et les acteurs privés et publics du Nord - Pas-de-Calais (collectivités, entreprises...) modifient leur mode de vie et leur façon d'agir ?

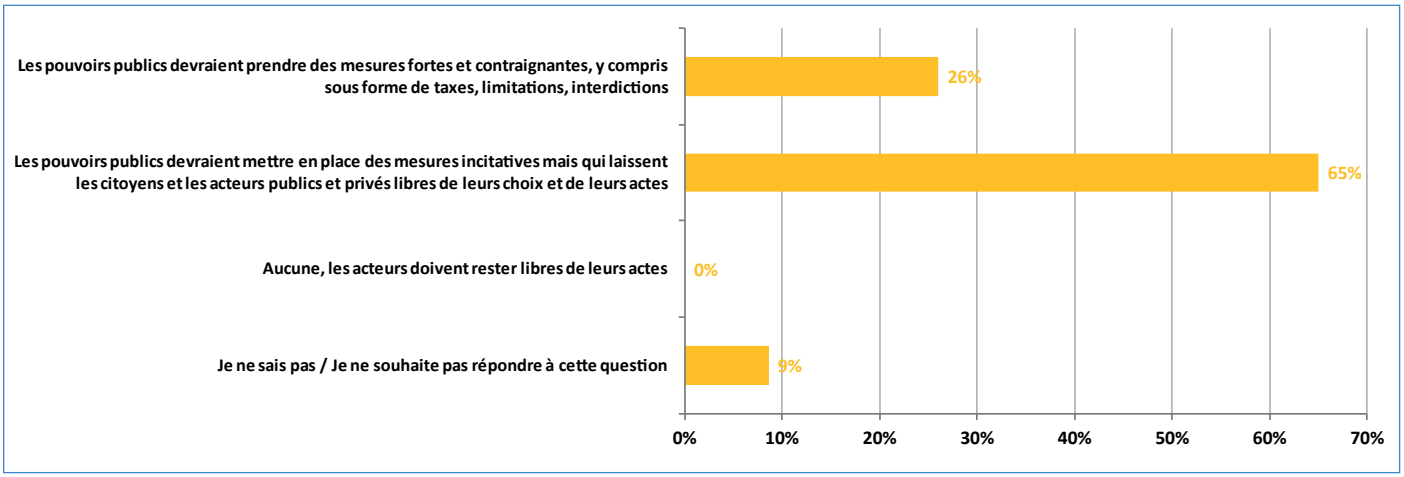

2. Pour protéger et développer la biodiversité dans le Nord - Pas-de-Calais...

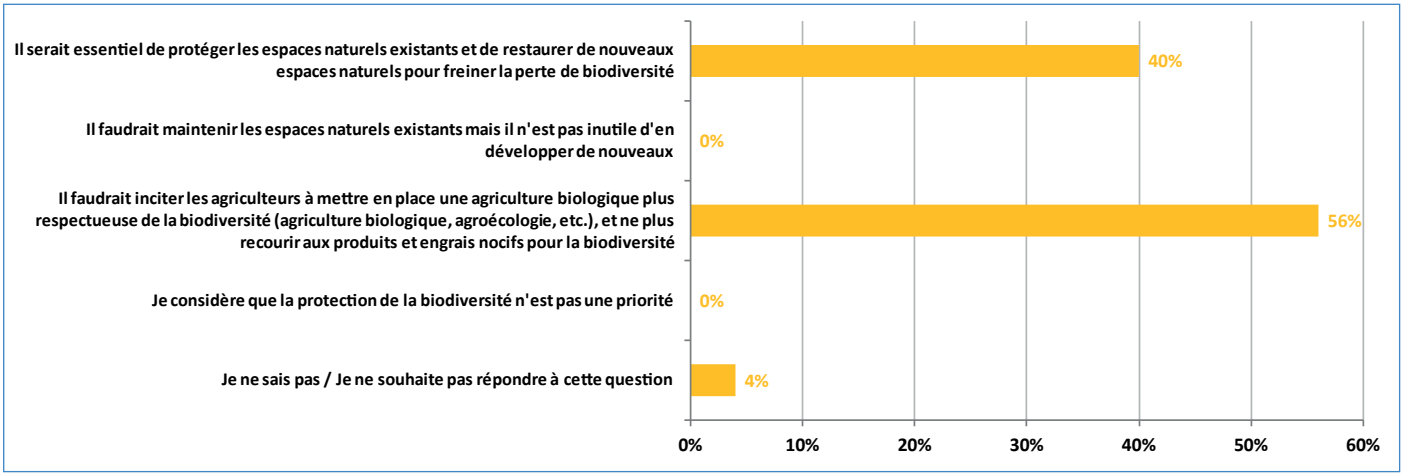

3. Faudrait-il développer les surfaces de forêts, les espaces boisés et les plantations d'arbres (haies bocagères, arbres dans les champs, agroforesterie, arbres en ville...) dans le Nord - Pas-de-Calais ? Et quelles seraient les solutions à privilégier pour y parvenir ?

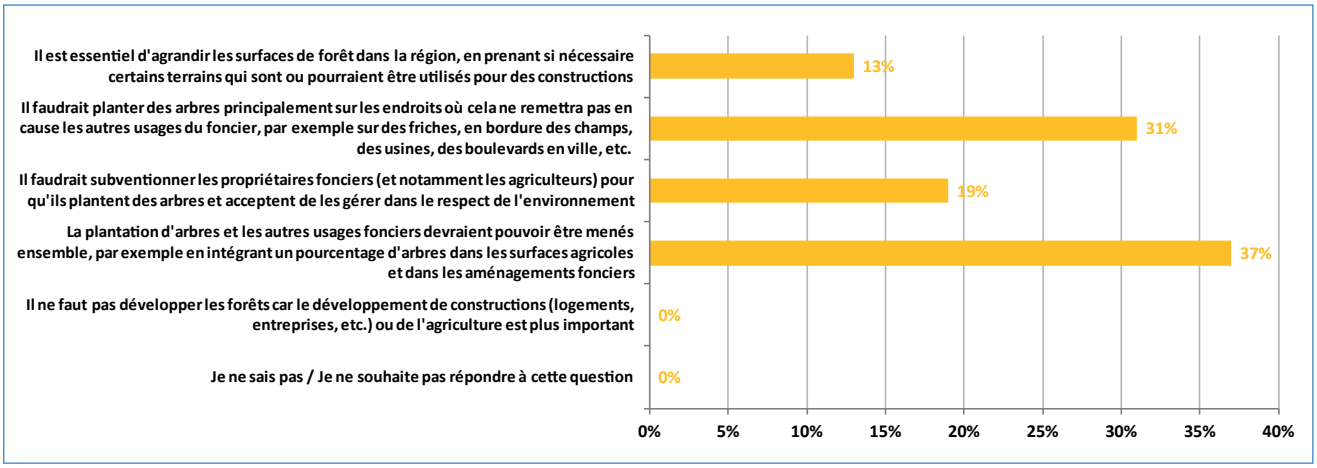

4. Biodiversité et mode d'occupation des sols étant liés, que conviendrait-il de faire pour préserver la biodiversité dans le Nord - Pas-de-Calais ?

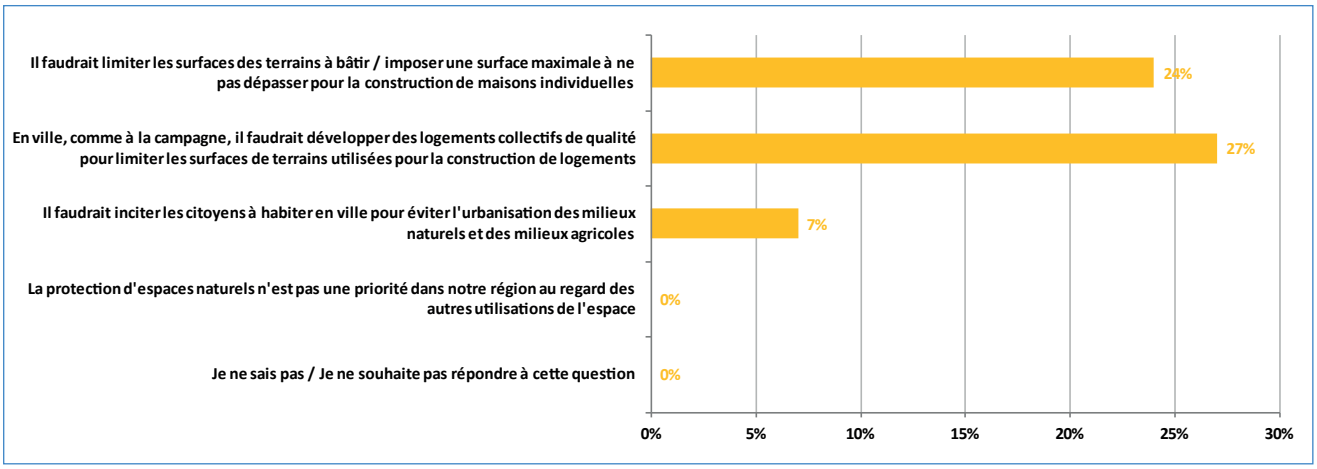

Synthèse des résultats des thématiques régionales : question ouverte

À la question " *Après cette journée d'information et de discussion, quelles sont les propositions d'actions que vous souhaitez communiquer aux décideurs de la région Nord - Pas-de-Calais sur la question de la biodiversité* ? " chaque participant était invité à proposer une action et la présentait à sa table. Puis, chaque participant devait, à l'aide de deux votes, se prononcer sur les actions les plus intéressantes. D'une manière générale, les propositions d'actions font clairement ressortir l'importance d'agir pour la biodiversité et sont restées cohérentes avec les séquences traitant les questions internationales et régionales. Un certain nombre de propositions d'actions étaient d'ailleurs directement issues des séquences précédentes.

De nombreuses idées concrètes, balayant l'ensemble des politiques publiques, ont été énoncées et quatre domaines ressortent particulièrement des votes :

L'éducation : la nécessité de viser aussi bien les enfants que les adultes et de ne pas être limité à des cours classiques est particulièrement plébiscitée.

Détail des propositions en matière de politique éducative :

1. former, informer les jeunes, dans le primaire surtout pour prendre la relève, avec les personnes âgées ;
2. agir sur les jeunes via l'éducation, notamment dans l'enseignement agricole, l'éducation pratique (espaces verts, agriculture, améliorer nos comportements vis-à-vis de l'environnement, etc.) ;
3. développer avec les écoles une sensibilisation et une découverte de la biodiversité et travailler sur la préservation de la nature, par exemple 1h/semaine, avec des " écogardes ", pour sensibiliser les générations futures à la biodiversité ;
4. développer l'éducation (des adultes surtout) pour que nous soyons tous acteurs, via des séminaires, des formations, des courriers, des courriels, etc. pour toucher tout le monde ;
5. une roulotte tirée par des chevaux, faisant la tournée de tout le Nord - Pas-de-Calais, et ayant pour mission de sensibiliser les populations à la biodiversité, les élus notamment, avec des séances spécifiques pour les enfants et les écoles ;
6. formation et pédagogie " naturalistes " allant plus loin qu'une simple " sensibilisation ". Via une formation structurée, en profondeur (sur le terrain, avec mise en situation) auprès des organismes et avec contrôle des collectivités. Un service civique " obligatoire ".

La sensibilisation et l'information du public : les propositions soulignent l'importance de ce domaine, qu'ils s'agissent d'actions classiques, telle que la communication (courrier, télévision) ou plus originales (caravane de la biodiversité à cheval, ambassadeurs de la biodiversité, etc.).

Détail des propositions en matière de mesures de sensibilisation du public :

1. démontrer aux acteurs régionaux que les relations de symbiose entre la nature et les activités humaines sont un moyen de réduire les impacts sur la biodiversité, et privilégier la logique " gagnant-gagnant " des services écosystémiques ;
2. sensibiliser les adultes : éduquer sur le long terme les citoyens en les responsabilisant, en valorisant leurs points de vue et actions, au moyen par exemple, d'ateliers-expérimentations ou des cours de bonnes pratiques ;
3. sensibiliser les enfants, via des journées thématiques inspirées de la journée de la femme ou du patrimoine, pour tous les établissements scolaires, tous les secteurs et avec des contenus adaptés aux niveaux scolaires ;
4. sensibiliser à tous les âges : des enfants jusqu'aux adultes et le grand public.

Engager des changements de modes de consommation : les participants souhaitent encourager les ventes de proximité, la consommation de produits éco-responsables et encourager les élus à mener une réflexion d'ensemble pour réduire l'empreinte écologique et ainsi anticiper la raréfaction des ressources naturelles.

Détail des propositions en matière de politique de la consommation et de la politique de l'eau :

1. consommer " mieux " au quotidien (exemple, vente de produits alimentaires plus responsables, etc.), et encourager les alternatives écologiques ;
2. demander aux élus de commencer une réflexion sur une " décroissance soutenue " dans les pays riches (dans un monde fini, on ne peut consommer toujours plus !), et une " croissance soutenable " pour les pays pauvres et émergents ;
3. gérer durablement les eaux pluviales et usées, en les séparant à la source et en les recyclant.

Une gestion transversale de la biodiversité, en intégrant la conservation de la biodiversité dans les différentes politiques publiques, au sein des institutions régionales ou en amont des projets de développement et d'aménagement du territoire.

Détail des propositions pour une intégration de la conservation de la biodiversité dans les politiques publiques et dans les projets d'aménagement du territoire :

1. écrire une " Charte de la biodiversité du Nord - Pas-de-Calais " à destination de tous les acteurs (collectivités, entreprises, etc.) pour faire évoluer les comportements : un engagement volontaire pour exprimer une volonté commune, un objectif et des moyens à décliner en " guide de bonnes pratiques " et encourager la construction " Haute qualité environnementale " (HQE) ;
2. coordonner les maîtrises d'ouvrage des actions en matière de biodiversité, notamment en cas de multi-usages (lieux de vie, d'habitation, de culture, etc.). Mettre en commun les moyens humains, financiers et l'ingénierie ;
3. monter et adosser une " structure-ressource régionale " et des " antennes locales " pour suivre les projets concernant la biodiversité, à destination des habitants ;
4. des " ambassadeurs de la biodiversité " sur leurs territoires, formés pour relayer les infos, accompagner les habitants.
5. Harmoniser les procédures à tous les échelons régionaux (commune, Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, etc.) avec des normes d'urbanisme intégrant la démocratie participative et un " référentiel de la biodiversité " à intégrer dans les procédures et réflexions ;
6. créer une cour des comptes spécialisée, indépendante, pour le contrôle des actions des collectivités, qui informerait les citoyens de la cohérence des choix, et des conséquences de ces choix en matière de biodiversité ;
7. installer un composteur par quartier et/ou des enclos à poules, s'il y a la place, alimentés par les déchets domestiques des riverains. Définir les modalités d'utilisation du compost et des volailles ;
8. par quartier, créer des jardins partagés où chacun pourrait cultiver légumes, fruits, fleurs, en mettant sa petite touche et profitant des bénéfices du jardin ;
9. créer un maximum de trames vertes et bleues, en intégrant la sensibilisation à la préservation de la biodiversité, avec " conditionnalité " pour les financements TVB (continuité écologique entre espaces naturels dispersés).

Mise en perspective

L'objectif 1 du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 (dit Objectifs d'Aichi*) vise à une citoyenneté " *consciente des valeurs de la biodiversité et les mesures qu'ils peuvent prendre pour conserver et utiliser de manière durable* ". Les consultations citoyennes de 2012 s'inscrivaient donc dans cet objectif, et les résultats sont encourageants. Bien que les résultats diffèrent d'un pays à l'autre, il n'y a pas de différence significative entre les continents : les participants se sont majoritairement déclarés familiers des questions traitées et préoccupés par la perte de la biodiversité.
Dans l'ensemble, les participants se sont déclarés satisfaits des débats, des livrets d'information et des vidéos qu'ils ont jugés, à 98 %, équilibrés et informatifs. Ce résultat indique que, si les citoyens reçoivent des informations factuelles sur la perte de la biodiversité et ont le temps de discuter avec leurs concitoyens, ils auront tendance à se mobiliser. Toutefois, certaines réponses semblent avoir été influencées par les vidéos préalables et les informations axées sur les activités à l'échelle internationale. Ce qui expliquerait également, que pour les participants, la perte de la biodiversité, surtout envisagée à l'échelle planétaire, n'impacterait pas ou peu l'environnement proche.
Un bilan des résultats a été présenté au président de la République, au Premier ministre et à la ministre de l'Écologie, mais aussi aux négociateurs français et européens de la Conférence des Nations-Unies sur la biodiversité qui s'est déroulée en octobre à Hyderabad (Inde). De plus, un des participants volontaires à l'événement de Lille a été sélectionné par tirage au sort pour porter la voix des métropolitains en Inde. Les résultats ont ensuite été exposés aux délégations présentes lors de la Conférence, de manière à encourager un " *mode de gouvernance intégrant davantage la parole citoyenne* " et la prise en compte des priorités des citoyens concernant la problématique de la biodiversité.

Conclusion

Dans son troisième fascicule, édité en 2013 et correspondant à l'analyse des indicateurs de l'année 2012, l'Observatoire de la biodiversité, conformément à l'objet de sa mission, s'est attaché à l'analyse de faits, scientifiquement admis et chiffrés, de manière à dresser un constat objectif en excluant tout parti pris et en limitant les biais autant que faire se peut à partir des données qui lui sont fournies.

Bien évidemment, s'agissant de l'étude du vivant, et compte tenu de sa complexité, les données utilisées peuvent être incomplètes, ce qui peut conduire à de mauvaises interprétations, voire à des erreurs d'analyse, qui demanderaient pour être améliorées que la masse d'informations traitée soit suffisante et recueillie dans le cadre de protocoles adaptés.

Pour limiter ce genre de problèmes, l'Observatoire tend à réunir autour de ses publications un maximum d'acteurs de l'environnement à l'échelle régionale. À la fois pour que tous les volets de la connaissance nécessaire à une analyse judicieuse et la plus exacte possible soient abordés, et également pour que le bilan soit partagé. L'effort devra être poursuivi l'année prochaine car l'Observatoire reste toujours confronté à la difficulté d'obtention de données de la part de certaines structures.

En 2012, l'Observatoire, pour améliorer la connaissance, a pu bénéficier de l'utilisation du système ARCH qui permet l'obtention de données sur les habitats naturels à une échelle géographique plus précise. Dans le prochain fascicule, l'Observatoire souhaite territorialiser les indicateurs pour plus de précision et se pencher sur des thèmes qui n'ont pas encore été étudiés, comme ceux ayant trait à l'agriculture conventionnelle.

L'objet prioritaire des travaux de l'Observatoire reste l'évaluation des modifications de l'état de la biodiversité régionale et sa confrontation avec les politiques publiques, ainsi que la sensibilisation de tous les publics à ces modifications.

Les indicateurs repris dans cette brochure comprennent des indicateurs de l'Observatoire national de la biodiversité et ceux se rapportant aux deux thématiques régionales retenues cette année : la nature en ville et la perception de la nature par les habitants de la région.

La première thématique s'inspire des indicateurs de Singapour, mesurant l'état de la biodiversité urbaine, appliqués aux quinze villes les plus peuplées de la région Nord – Pas-de-Calais. Cet indicateur, préparé et testé avec le Centre national de la biodiversité de Singapour, a été présenté à la Conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya (2010) comme un indicateur de référence pour l'ONU.

Les résultats obtenus par l'utilisation de ces indicateurs restent difficiles à exploiter dans la mesure où les données retenues pour les calculer concernent tout le territoire communal incluant à la fois la partie " urbanisée ", les terres cultivées, les sites naturels ou le littoral avoisinants. Les résultats obtenus n'en sont pas moins intéressants et montrent les potentialités d'accueil de ces territoires où plus de la moitié de la biodiversité spécifique faunistique régionale (des groupes retenus), par exemple, a été observée. Néanmoins, la connaissance reste incomplète, résultant du fait que tous les groupes retenus ne bénéficient pas du même intérêt par les naturalistes et donc du même niveau de connaissance ; les Oiseaux restant les mieux connus. De même, la faune de toutes les villes n'a pas été suivie avec la même pression de prospection et les villes n'ont pas les mêmes potentialités d'accueil en fonction de leur localisation et de la variété des habitats qu'elles hébergent. Il en va de même pour tous les autres paramètres liés à ces indicateurs.

La seconde thématique est une enquête intitulée " La nature et vous ". Il s'agit d'une enquête destinée à connaître la compréhension de la notion de biodiversité, le niveau d'acculturation sur le sujet et la perception affective des espèces animales et végétales par le public. Elle a été réalisée en

deux parties, une première partie consistant en un sondage double réalisé par internet et sur le terrain, auquel s'est ajoutée la consultation citoyenne mondiale réalisée par *World Wide Views on Biodiversity* organisée à Lille le 15 septembre 2012 en partenariat avec le Conseil régional et l'Observatoire.

Quelques chiffres importants, relatifs pour la plupart aux indicateurs nationaux, figurent dans cette nouvelle brochure. En ce qui concerne les milieux, certains conduisent à l'optimisme, comme l'augmentation des surfaces cultivées en agriculture biologique. Certes, les surfaces restent faibles, mais le label semble faire son chemin. Néanmoins, la plupart conduisent plutôt au pessimisme. Ainsi, la fragmentation reste un problème majeur : un gros effort reste à faire pour assurer la continuité écologique des cours d'eau et la prise en compte du futur SRCE-TVB n'en sera que plus importante. La qualité de l'eau de surface, même si elle s'améliore, reste préoccupante, tant par la teneur en nitrates qui ne s'améliore pas que par la présence importante de pesticides dans les cours d'eau du département du Nord. Par ailleurs, l'abandon de l'objectif de réduire de 50 % les produits phytosanitaires n'augure pas d'une rapide amélioration.

La biomasse microbienne des sols reste inférieure à la moyenne nationale et leur artificialisation continue de s'étendre essentiellement aux dépens des prairies, des mégaphorbiaies, des roselières et des terres agricoles, ce qui aggrave un peu plus chaque année non seulement la diminution des capacités d'accueil des espèces sauvages, la perte d'habitats naturels, mais également les services rendus par les écosystèmes et les capacités de production alimentaire pour l'Homme. Ces éléments doivent alerter et faire prendre conscience de l'importance de prendre en compte ce phénomène dans les documents d'aménagement du territoire.

S'agissant des mesures de protection et de gestion, on note la faible augmentation des surfaces d'aires terrestres protégées ainsi que la nécessité de la mise en place de documents de gestion pour les aires marines protégées.

Pour les espèces, on peut être un peu plus optimiste. On constate une augmentation du nombre de données relatives à la biodiversité disponibles grâce au Réseau des acteurs de l'information naturaliste (RAIN). Le Nord - Pas-de-Calais a engagé des plans d'actions pour les espèces menacées (déclinaison des plans nationaux et lancement de programmes régionaux). L'effectif de Chauves-souris (elles font l'objet d'un plan national décliné régionalement) troglophiles semble stable par rapport à l'hiver précédent ; par contre la proportion du nombre de sites occupés est plus importante. Certaines espèces prioritaires se portent plutôt bien. Pour quelques espèces qui déclinent ou qui ne sont représentées qu'en très faibles effectifs, les spécialistes restent néanmoins optimistes.

Le budget alloué à la biodiversité présenté dans ce rapport annuel ne prend en compte que les dépenses de l'Union européenne, de l'État, du Conseil régional, de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et des conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais. Pour l'année 2012 il a diminué de 10,4 % par rapport à 2011, alors qu'il avait augmenté de 28 % entre 2010 et 2011. En ces temps de crise, plus qu'à tout autre moment, les moyens financiers qu'affecte notre société à telle ou telle thématique, comparés à ses ressources totales, reflètent d'une certaine façon le niveau d'intérêt qu'elle leur accorde.

José Godin

Président du Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais